WSCC Careers

Infirmier conseiller ou infirmière conseillère, Iqaluit

N 22/50 NU

La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) a pour vision des milieux de travail exempts de maladies et de blessures professionnelles. Sa mission est de promouvoir la santé et la sécurité au travail tout en offrant un régime d'assurance sans égard à la responsabilité aux employeurs ainsi que des soins aux travailleurs blessés. Elle adhère à des valeurs – le respect, l'engagement, l'intégrité, l'ouverture, la sécurisation culturelle, l'excellence et une saine intendance.

L'infirmière conseillère ou l'infirmier conseiller fournit des services de soutien consultatif de nature médicale conformément aux lois en vigueur ainsi qu'aux politiques et aux procédures de la CSTIT pour la clientèle, le personnel d'arbitrage, le Comité de révision et le Tribunal d'appel afin d'assurer la prise de décisions appropriées sur le plan médical et en matière d'admissibilité pour les travailleurs blessés au travail.

Ce poste est situé à Iqaluit et sa ou son titulaire relèvera du ou de la chef, Gestion de cas et Soins de santé. L'infirmière conseillère ou l'infirmier conseiller est un-e travailleur-se de première ligne qui fait partie de l'équipe des Services médicaux de la CSTIT. Elle ou il fournit les conseils médicaux initiaux et courants dans son champ d'exercice de la profession infirmière, et ce, conformément à la *Loi sur la profession infirmière* afin de faciliter le processus décisionnel du personnel des Services des réclamations et du comité de révision en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des travailleurs*. L'exactitude des renseignements médicaux est essentielle aux processus décisionnels liés au droit à l'indemnisation, à l'aide médicale et à la réadaptation des travailleurs blessés.

Les exigences liées à ce poste comprennent la réussite du programme de formation d'infirmières et infirmiers autorisés (programme d'au moins trois ans), combinée avec une expérience récente d'au moins trois ans comme infirmier-ère dans un milieu clinique. L'infirmier-ère conseiller-ère doit être agréé-e auprès de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Une expérience des soins infirmiers spécialisés dans la santé et la sécurité au travail ou dans la réadaptation et la gestion des limitations fonctionnelles serait considérée comme un atout. Nous prendrons en considération toute combinaison équivalente de formation et d'expérience.

L'échelle salariale pour ce poste va de 49,12 $ à 58,68 $ l'heure (d'environ 95 784 $ à 114 426 $ par année), plus une indemnité de vie dans le Nord de 24 054 $ par année.

Une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires est requise pour ce poste.
Date de clôture : **Le 10 octobre 2022 @ 17 H 00 HNR**

Si ce poste correspond à vos compétences et vos aspirations, veuillez envoyer votre curriculum vitae par courriel, en citant le concours, à careers@wscc.nt.ca.

Vous devez clairement indiquer votre admissibilité à faire l'objet d'une attention prioritaire en vertu de la Politique d'action positive. La CSTIT est un milieu de travail inclusif. Si vous avez une incapacité et avez besoin de soutien ou de mesures d'adaptation pendant le processus d'embauche, nous vous encourageons à décrire ces besoins lorsque nous communiquerons avec vous pour une entrevue. Il est possible que nous utilisions ce concours afin de pourvoir d'autres postes vacants semblables au cours des six prochains mois. La capacité à communiquer dans une langue officielle du Nunavut, en plus de l'anglais, est un atout.

safety & care

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | ᐃᖅᑲᓇᐃᔭᖅᑎᓄᑦ ᐊᑦᑕᓇᖅᑐᓂᒃ ᐊᒻᒪ ᓇᓪᓕᐅᒃᑯᒪᓂᒃ ᖃᐅᔨᓴᖅᑏᑦ